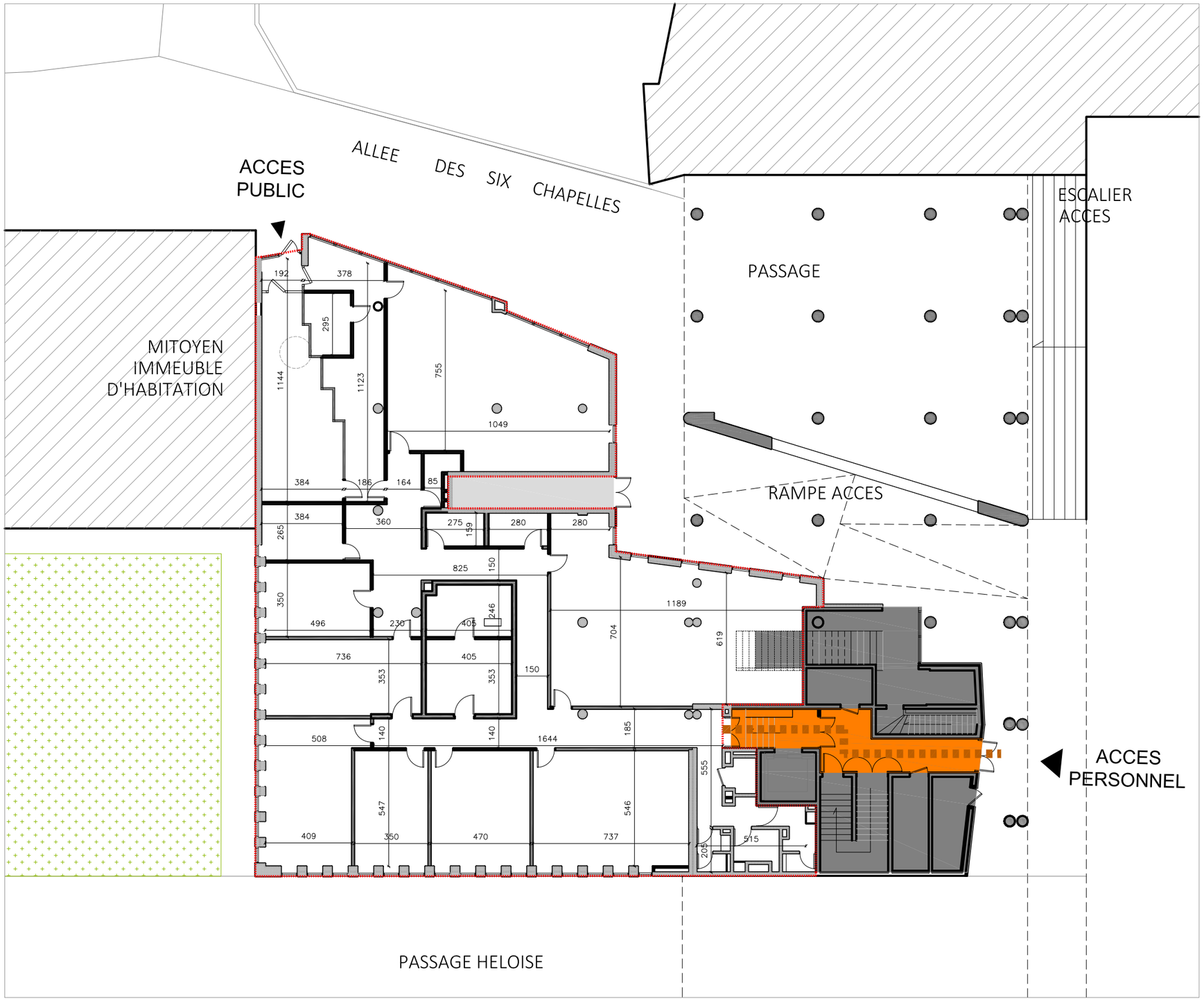


REPERAGE DANS LE GROUPEMENT

Le local est intégré au groupement d'exploitations hôtel de ville / tribunal / trésorerie (2 place du Caquet), classé type W avec activité type L, 2e catégorie 1 400 pers. dont 700 public. PC du 27/10/1989
Maintien en établissement unique sous direction unique: les entités du groupement ne sont pas tiers entre elles.

Accès public au nord-ouest sur l'Allée des Six Chapelles. Accès personnel à l'est sur la place du Caquet, par traversée d'un dégagement de l'hôtel de ville (trame orange).

Tiers: Tiers unique immeuble d'habitation en limite ouest, locaux à sommeil. Isolement CF 2h établi au titre du PC de 1989 (art. CO 7 à CO 10).

ZONE HORS PROJET

ZONE HOTEL DE VILLE TRAVERSE

CHEMINEMENT EVACUATION DU PERSONNEL EMPRUNTANT UN DEGAGEMENT DU GROUPEMENT

DELIMITATION DE LA ZONE PROJET
SURFACE UTILE PROJET 541m²

Maître d'ouvrage
DILAC - RECTORAT DE CRETEIL
M LUIGI PUCCI - 01 57 02 60 03
4 RUE GOERGES ENESCO
94 010 CRETEIL CEDEX

Maître d'oeuvre
L'ATELIER D'EDGAR
MME ZANIFI - 06 14 42 46 68
LZANIFI@LATELIERDEDGAR.COM

Les plans sont destinés aux dépôts des autorisations administratives - ils ne peuvent en aucun cas servir de plans d'exécutions dimensions indicatives à vérifier par l'entrepreneur

Projet
AGENCEMENT CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION - CIRCONSCRIPTION

Document
PLAN RDC EXISTANT - REPERAGE GROUPEMENT

Indice	Nom.	Ech.	Date
A	ST DENIS - CIO CIRCO	1/200	07/05/2026

4-2

Phase
AT